

## **Aide publique au développement Cour des comptes et ONG convergent dans leurs critiques**

**Paris, le vendredi 29 juin 2012 – « La politique publique française d'aide au développement affiche des objectifs peu réalistes, trop nombreux et peu hiérarchisés ». Les conclusions de la Cour des Comptes sont sans appel. Elles convergent avec les interpellations récurrentes des membres de Coordination SUD, qui appellent aujourd'hui le Gouvernement à faire preuve de courage politique, à ne pas sacrifier les pays les moins avancés sur l'autel de la crise et à respecter ses engagements.**

En 2011, la France n'a consacré que 36% de son aide bilatérale à l'Afrique sub-saharienne, tandis que les pays émergents, telle la Chine ou l'Indonésie, se classaient parmi les premiers bénéficiaires, grâce aux recours systématiques aux prêts de l'Agence française de développement. La Cour des comptes dénonce ce recours croissant aux prêts et va jusqu'à parler d'une « logique instrumentale » qui l'emporte et qui permet d'optimiser le montant de l'APD déclarée.

Pour Jean-Louis Vielajus, président de Coordination SUD, « La recommandation de la Cour des comptes de concentrer les stratégies sur les subventions est un impératif qui passe par la tenue de l'engagement du candidat Hollande de rétablir, dès 2013, les dons bilatéraux pour des projets de développement à leur niveau de 2007 ».

Par ailleurs, le gouvernement français ne peut, comme le suggère le rapport de la Cour des comptes, renoncer à son engagement de consacrer 0,7% du RNB à l'aide publique au développement d'ici 2015. Les membres de Coordination SUD réaffirment que cet objectif ne doit pas être abandonné et rappelle au candidat François Hollande, devenu Président de la République, sa promesse de soumettre au Parlement une loi de programmation pluriannuelle qui tracerait « un chemin crédible vers les 0,7% ».

Sébastien Fourmy, d'Oxfam France et chef de file de la commission APD de Coordination SUD rappelle que « si le gouvernement français souhaitait réellement que sa politique d'aide au développement change d'échelle, il devrait faire le choix dès le prochain collectif budgétaire d'affecter la taxe française sur les transactions financières à la solidarité internationale ».

Au-delà des chiffres, c'est l'ensemble du dispositif actuel d'aide au développement qui est gravement critiqué par la Cour qui souligne l'absence de pilotage global et de cadre de concertation pluri-acteurs de la politique française dans ce secteur. Une réalité à laquelle les ONG sont confrontées au quotidien. « Il est essentiel que notre pays rattrape son retard dans ce domaine pour créer les conditions d'une coopération moderne, fondée sur le partenariat et le soutien aux initiatives des acteurs non-gouvernementaux » explique Aurélie Gal-Regniez, d'Equilibres & Populations, administratrice de Coordination SUD.

« La collaboration avec les ONG est restreinte » reconnaît le rapport. Seule une part très faible de l'aide française transite par les ONG, pourtant reconnues comme des actrices majeures de développement. Le président Hollande a entendu cette revendication des ONG et s'est engagé à ce que « la part de l'aide transitant par des ONG soit doublée ».

**Coordination SUD appelle le Gouvernement à un renouvellement de la politique française de développement qui soit au service de la lutte contre les inégalités et au cœur des enjeux d'un développement durable, juste et solidaire.**

\*\*\*\*\*

**Contact presse :** Karine Meaux, [meaux@coordinationsud.org](mailto:meaux@coordinationsud.org) –  
Tél : +33 (0)1 44 72 87 14 – +33 (0)6 34 12 59 55

**Coordination SUD – Solidarité Urgence Développement** est la coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale. Fondée en 1994, elle rassemble aujourd'hui environ 130 ONG, dont une centaine via six collectifs (CLONG-Volontariat, CNAJEP, Coordination d'Agen, CRID, FORIM, Groupe Initiatives) qui mènent des actions humanitaires d'urgence, d'aide au développement, de protection de l'environnement, de défense des droits humains auprès des populations défavorisées mais aussi des actions d'éducation à la solidarité internationale et de plaidoyer.